

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE « LOIRE SEMENE »  
DU 26 MARS 2024

L'an deux-mille-vingt-quatre,  
le vingt-six mars,  
le Conseil Communautaire  
de la Communauté de Communes « Loire - Semène »  
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,  
au Siège, 1 Place de l'Abbaye à la Séauve sur Semène,  
sous la présidence de M. Frédéric GIRODET, Président.

Nombre de Conseillers :

En exercice : 31

Présents : 24

Excusés représentés : 4

Excusés non représentés : 3

Absents : 0

Votants : 28

Date de convocation du conseil communautaire : 20 mars 2024

**PRESENTS :**

Mme ADJERIOU, M. ARNAUD, M. BOMPIUS, Mme BONNEFOY, M. BUGNAZET,  
Mme CHALANCON-LYOTHIER, M. DUFAURE DE CITRES, M. DURIEUX,  
M. GIRODET, Mme GOMEZ, M. HAURY, Mme JANISSET, M. MARCON,  
M. MASSARDIER, M. MOLLE, Mme PRADIER, M. RIVET, Mme ROYON,  
M. SALGADO, Mme SANDRON, Mme TEYSSIER, M. VALEYRE, M. VIAL,  
Mme VILLEVIEILLE,

**EXCUSES REPRESENTES :**

Mme JOLIVET : Pouvoir donné à M. VIAL  
Mme GINET : Pouvoir donné à M. SALGADO  
Mme VINSON : Pouvoir donné à Mme PRADIER  
M. BLANCHARD : Pouvoir donné à M. RIVET

**EXCUSES :**

Mme TARERAT  
Mme BENABDESLAM  
M. MARCEAU

n° 20240326\_D\_030

**Commission :**  
**Finances -**  
**Mutualisation**

**Objet : Budget Annexe**  
**Assainissement :**  
**Affectation des**  
**Résultats 2023**

VU la délibération n°20231107\_D\_119 du Conseil Communautaire du 07 novembre 2023 portant sur la fusion des budgets « DSP Assainissement » et « Régie Assainissement » - Dénomination du Budget Annexe « Régie Assainissement » en « Assainissement »

Madame Nadia ADJERIOU a été élue secrétaire de séance.

Le Conseil Communautaire,

Après avoir entendu les Comptes Financiers Uniques de l'exercice 2023 pour les budgets Assainissement Régie et Assainissement DSP,

Concernant le budget Assainissement Régie :

Constatant que le Compte Financier Unique présente :

Un excédent de fonctionnement global de : 153 489,86 €,  
Un excédent d'investissement global de : 393 551,68 €,

Vu l'Etat des Restes A Réaliser :

• - R.A.R. en Dépenses de 111 689,97 €,  
• + R.A.R. en Recettes de 481 070,20 €,

Vu le dégagelement de financement de 762 931,91 €

Concernant le budget Assainissement DSP :

Constatant que le Compte Financier Unique présente :

Un excédent de fonctionnement global de : 35 343,39 €,  
Un déficit d'investissement global de : - 102 141,69 €,

AR Prefecture

Vu l'Etat des Restes A Réaliser :

• - R.A.R. en Dépenses de 0,00 €,  
• + R.A.R. en Recettes de 178 896,00 €,

Vu le dégagelement de financement de 76 754,31 €

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture  
ou sous-Préfecture  
le :

043-244301131-20240326-20240326\_D\_030-DE

Reçu le 04/04/2024

Décide à l'unanimité, de reporter sur le budget Assainissement :

- En section de fonctionnement, la totalité du résultat de fonctionnement, soit :  
188 833,25 €,
- En section d'investissement, la totalité du résultat d'investissement, soit :  
291 409,99 €,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve.

Fait et délibéré, à La Séauve sur Semène, au Siège, 1, place de l'Abbaye, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

La Secrétaire de séance

Nadia ADJERIOU

Le Président,

Frédéric GIRODET



AR Prefecture

043-244301131-20240326-20240326\_D\_030-DE  
Reçu le 04/04/2024